

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article528>



Thélot / le SNES : on ne parle pas de la même école (2)

La formation tout au long de la vie : pour remplacer la formation initiale

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Loi d'orientation pour l'école -



Date de mise en ligne : vendredi 15 octobre 2004

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

– **Thélot** : « *La maîtrise des indispensables devrait être une condition du passage d'un cycle à l'autre ; celle des autres enseignements fondamentaux communs serait sanctionnée à la fin du collège. **Un droit à une formation complémentaire** serait spécifiquement ouvert au très petit nombre d'élèves qui ne maîtriseraient pas le socle à l'issue de la scolarité obligatoire, dans le cadre du droit à la formation tout au long de la vie. »*

– **Le SNES** : Ce droit à une formation complémentaire, dans le cadre de la formation tout au long de la vie, ouvert aux élèves qui ne maîtriseront pas le socle commun des indispensables au moment du passage d'un cycle à l'autre risque de devenir très rapidement une **redoutable machine à exclure** du système éducatif les jeunes en difficulté.